

*Forum Mondial sur la Migration et le
Développement
Programme de la Société Civile 2012*

**Recommandations
et
Objectifs**

Programme des Journées de la Société Civile 2012

Concrétiser la Protection et le Développement Humain dans le cadre de la Migration Internationale

Le FMMD en Afrique

Pour la première fois depuis sa création en 2006, a eu lieu en Afrique le Forum Mondial sur la Migration et le Développement (FMMD). Les 6^e Journées de la Société Civile du FMMD ont été organisées à l'Île Maurice du 19 au 20 novembre 2012, avant la Réunion des Gouvernements tenue du 21 au 22 novembre.

Coordination des Journées de la Société Civile du FMMD

A la demande du gouvernement de l'Île Maurice, qui assure la Présidence du FMMD 2012, et sous l'auspice de la Commission Internationale Catholique pour les Migrations (CICM), le Bureau de Coordination de la Société Civile a poursuivi sa tâche en 2012. Le Bureau de Coordination a travaillé en collaboration avec un Comité Consultatif International, composé de 28 dirigeants de la société civile dans le domaine de la migration et du développement, et en étroite coopération avec des partenaires locaux et internationaux de la société civile, des représentants des associations de migrants et des diasporas, des organisations de défense des droits humains et des syndicats, des organismes de développement, des représentants universitaires et du secteur privé.

Préparatifs des Journées de la Société Civile et Groupes de Travail

Les activités préparatoires et le suivi ont poursuivi leur expansion, incluant même la toute première réunion africaine à l'échelle continentale. 2012 a aussi vu la création formelle de 2 groupes de travail de la société civile, chargés de mettre en commun et d'organiser le savoir-faire de celle-ci : un Groupe de Travail sur le Dialogue de Haut Niveau (DHN) et la Gouvernance mondiale de la Migration ; et un Groupe de Travail sur la Diaspora et les Migrants dans le cadre du Développement.

Participation aux Journées de la Société Civile 2012

Les Journées de la Société Civile du FMMD 2012 ont rassemblé quelque 140 délégués de la société civile, souvent eux-mêmes migrants, dont plus de 50% provenaient de pays en développement et à faible revenu, avec un nombre record de représentants de la société civile africaine. Cent autres représentants des gouvernements et des média, ainsi que plusieurs invités et observateurs ont aussi été invités à participer au programme de la société civile du FMMD.

Programme de la Société Civile 2012

Pendant ces deux jours, lors de sessions plénières et de groupes de travail, les participants ont débattu le thème central « *Concrétiser la Protection et le Développement Humain dans le cadre de la Migration Internationale* ». Ce thème montrait la volonté de la société civile de se focaliser sur la prise de mesures encore plus concrètes grâce à des recommandations, l'identification de mécanismes applicables et – dans la mesure du possible – d'indicateurs qui permettent d'évaluer la réussite au cours des prochaines années. Le programme a été structuré autour de quatre thématiques :

- Emploi:** Concrétiser une approche basée sur les droits pour la mobilité professionnelle, les marchés et l'adéquation des compétences
- Développement** Concrétiser le développement humain dans le cadre de la migration internationale
- Protection:** Concrétiser la protection des migrants et de leurs familles
- Gouvernance:** Concrétiser la gouvernance de la migration et du développement et le DHN

Les deux jours de délibérations ont abouti à une série de recommandations et d'objectifs présentés ci-après, ainsi qu'à un Compte-rendu, présenté aux gouvernements lors de leur Session d'Ouverture, le 21 novembre 2012. « *Nous sommes ici aujourd'hui, mais pas pour nous* », insiste le Compte-rendu de la Société Civile, « *Nous sommes ici pour apporter des changements concrets* ».

Image 1: Photo des Journées de la Société Civile du FMMD 2012

Délégués de la Société Civile et autres participants

- **258** participants au total, **140** délégués de la société civile dont:
 - **40** intervenants dans le programme des Journées de la Société Civile
 - **67** femmes, **73** hommes
 - **58** migrants y compris et **53** organisations dirigées par des diaspora/migrants
 - **54** groupes de développement, **44** organisations de droits humains, **15** organisations du travail, **18** représentants universitaires et **9** du secteur privé
 - **39** d’Afrique, **24** des Amériques, **30** d’Asie-Pacifique, **45** d’Europe, **2** du Moyen Orient
 - **14** organisations de la société civile de l’Île Maurice
- **46** observateurs d’organisations régionales et internationales
- **8** invités spéciaux
- **36** représentants de gouvernements de **19** pays
- **24** représentants des médias

Caractéristiques particulières et propres aux JSC 2012

- 1^e fois que le FMMD était accueilli en **Afrique**, avec un nombre record de délégués de la société civile africaine
- 1^e fois que les sessions plénières des Journées de Société Civile ont été **diffusées en direct**
- 1^e fois que les JSC se sont focalisées sur:
 - **le développement mondial**, y compris l’agenda post-2015
 - **les migrants en détresse**
 - **l’adéquation des compétences et des marchés**, avec toute une session dédiée au recrutement de main-d’œuvre
- **Accent particulier sur les objectifs** et les mécanismes
- **Base de donateurs élargie** pour le programme de la Société Civile du FMMD (le double du nombre de donateurs par rapport à l’année précédente, soit 12 pour 2012)
- Lancement au niveau mondial de 2 **Groupes de Travail de la société civile** sur Diaspora et les Migrants dans le cadre du Développement et sur la Gouvernance mondiale de la Migration et DHN 2013 de l’ONU

Recommandations sur l'Emploi

Recommandation 1

Consolider les systèmes d'octroi des licences, de réglementation et de gestion du recrutement, du placement et de l'emploi

La société civile a rappelé la nécessité d'améliorer la réglementation, la surveillance et la gestion des parties prenantes dans les procédures de recrutement et a demandé la création d'infrastructures gérées par les usagers, afin de promouvoir les moyens de recrutement pertinents et fiables tout en exposant les mauvais recruteurs et les contrevenants. La société civile réitère vigoureusement son appel à un plus grand nombre de ratifications et de mises en application des conventions de l'ONU et de l'OIT, y compris la Convention de l'ONU de 1990 sur les Travailleurs migrants, et les Conventions 181 et 189 de l'OIT sur, respectivement, les agences de recrutement et les travailleurs migrants. Les gouvernements ont aussi été exhortés à garantir la liberté d'association et d'organisation collective des travailleurs.

Objectifs:

- ∞ Une augmentation significative de la ratification et de la mise en application des conventions de l'ONU et de l'OIT, y compris la convention de l'ONU de 1990 sur les travailleurs migrants et la convention 181 de l'OIT sur les agences de recrutement.
- ∞ La création au niveau national, régional et international d'infrastructures gérées par les usagers, de portails web et d'applications pour promouvoir les moyens de recrutement pertinents et fiables tout en exposant les mauvaises pratiques.
- ∞ Davantage de liberté d'association et d'affiliations de migrants aux organisations de travailleurs.

Recommandations sur l'Emploi

Recommandation 2 **Améliorer la correspondance entre places de travail, compétences et éducation**

Pour mettre de nouveau en avant le *sine qua non* des canaux migratoires réglementés et des démarches pour l'obtention d'un statut de résidence permanente, la société civile a élaboré des recommandations visant à organiser les compétences et la reconnaissance des titres de manière plus efficace et juste. Il est en effet possible d'éviter la déqualification et le gaspillage des compétences grâce à une harmonisation de l'éducation et des normes de qualification, à l'introduction de normes de formation et de certification régionales et universelles spécifiques à certains secteurs.

Objectif:

- ∞ Davantage d'harmonisation des normes d'éducation, de qualification et de formation dans les secteurs avec un fort taux de travailleurs migrants, tels que les services de santé, de soins à domicile, l'ingénierie, l'agriculture, le transport maritime, etc.

Recommandations sur le Développement Humain

Recommandation 3 **Impliquer davantage dans le développement les migrants et la diaspora en tant qu'entrepreneurs, investisseurs sociaux et défenseurs politiques**

Rappelant sa recommandation faite aux gouvernements lors des précédentes réunions du FMMD, qui vise à inclure la diaspora et la voix des migrants dans la création et l'implémentation des politiques de développement, la société civile a demandé la mise en place de structures, dans les pays d'origine et d'arrivée, réunissant de nombreuses parties prenantes et favorisant l'élaboration de politiques de migration et de développement. La société civile a aussi demandé la mise en place de mécanismes favorables à la politique financière et légale, qui promeuvent les migrants en tant qu'entrepreneurs grâce au soutien financier, la consolidation des compétences, les réseautages d'affaires, la protection juridique et des dispositions de la loi pour l'acquisition de la double nationalité.

Objectifs:

- ∞ Davantage de pays ayant des mécanismes consultatifs qui comprennent explicitement les communautés de migrants/ diasporas dans la création de politiques les concernant, notamment de l'aide au développement et des accords commerciaux avec les pays d'origine.
- ∞ Davantage de pays de résidence et d'origine ayant introduit des services spécifiques et des mécanismes de financement qui soutiennent les investissements des migrants et de la diaspora, dont un portail tout-en-un pour les diasporas/migrants intéressés à réinvestir à domicile dans le développement d'entreprises et la réduction de la pauvreté.
- ∞ Augmentation significative du nombre de pays acceptant la double nationalité.

Recommandations sur le Développement Humain

Recommandation 4 **Intégrer la migration dans les réseaux de développement nationaux et mondiaux**

Passant des phénomènes strictement en rapport avec la diaspora aux dynamiques générales du développement et de la migration, la société civile a fait écho aux recommandations des gouvernements des FMMD précédents en demandant l'amélioration de la collecte des données et la création d'indicateurs macro-économiques au niveau national, en rapport avec la migration et le développement, à des fins de suivi. En outre, la société civile a fortement insisté pour que la migration soit incorporée dans les nouvelles structures politiques des objectifs de développement durable, ainsi que dans l'agenda post-2015 du développement.

Objectifs:

- ∞ Exposé de la prise de position de la société civile en 2013 sur la migration et l'agenda post-2015 du développement.
- ∞ Augmentation significative du nombre de pays (d'origine et de destination) avec une position politique nationale sur la migration et le développement, qui intègre des indicateurs au niveau national et un suivi de l'impact de la migration sur le développement, et de ce dernier sur la migration.
- ∞ Augmentation de la participation des ONG et des agences de développement au FMMD.

Recommandations sur la Protection

Recommandation 5

Veiller à ce que les lois et les mécanismes protègent les travailleurs migrants vulnérables, y compris les travailleurs domestiques et les migrants en situation irrégulière

La société civile a rappelé que, sans une protection adéquate, un grand nombre de migrants sont exposés au harcèlement, la discrimination, l'exclusion, la violence et l'exploitation, ce qui entrave sérieusement l'amélioration de leur propre développement humain, de celui de leurs familles, communautés, pays d'origine et de destination. La société civile a souligné que le prérequis fondamental de la protection est le lien entre le droit national et international, et a demandé que ces lois se traduisent par des actes : p.ex. les prestataires de services publics essentiels ne devraient pas être obligés de rapporter le statut d'immigrant ; les travailleurs migrants ne devraient pas être liés à un employeur en particulier. La société civile demande aussi aux organisations internationales, aux gouvernements et à leurs propres circonscriptions de veiller à la conformité interne de leur pays avec les standards internationaux.

Objectifs:

- ∞ Augmentation significative de la ratification et de la mise en application des conventions de l'ONU et de l'OIT, dont la convention 189 sur les travailleurs domestiques.
- ∞ Abolition des régimes de migration qui lient les travailleurs migrants à un employeur spécifique.
- ∞ Augmentation du taux de conformité interne des pays avec les standards internationaux, et de cas d'application des meilleures pratiques concernant les migrants vulnérables.

Recommandations sur la Protection

Recommandation 6 **Créer un réseau de protection pour les migrants piégés en de terribles situations humanitaires**

La société civile a fortement suggéré que les migrants en situation de crise deviennent une thématique prioritaire de l'agenda annuel des Processus Consultatifs Régionaux (PCR) et que toutes les parties prenantes soient intégrées dans ces processus. De plus, la société civile s'est engagée à collaborer avec les gouvernements et les organisations internationales et a proposé la mise en place d'un Groupe multipartite « migrants en crise ». Ce Groupe travaillerait avec une structure de protection coordonnée, basée sur des instruments légaux existants, des directives et des exemples pratiques sur la manière dont les Etats et d'autres parties pourraient gérer les situations de crise humanitaire tout en protégeant au mieux les migrants, dans les situations de conflit, de catastrophe et de transit, où les migrants sont victimes de violence et de traumatismes.

Objectifs:

- ∞ L'agenda des Processus Consultatifs Régionaux (PCR) de 2013-2015 a traité la situation des migrants en situation de crise en tant que priorité.
- ∞ Un Groupe « migrants en crise », incluant des représentants de gouvernements, des dirigeants de la société civile et des organisations internationales, sous la direction du Rapporteur Spécial de l'ONU sur les droits humains des migrants, a développé une matrice des instruments légaux existants, des directives et des exemples pratiques sur la manière dont les Etats et d'autres parties pourraient réagir au mieux, lors de situations de crise, pour protéger les migrants.

Recommandations sur la Gouvernance

Recommandation 7

Veiller à ce que la société civile joue un rôle central et intégral dans le Dialogue de Haut Niveau 2013 de l'ONU

La société civile a présenté un Plan en 5 Points pour une forte implication de la société civile dans le prochain Dialogue de Haut Niveau sur la Migration et le Développement 2013 (DHN ONU), comprenant une liste d'éléments prioritaires à l'ordre de jour du DHN ONU, qui se focalisent sur la protection des migrants, le travail décent, la migration et la dimension de genre, et sur l'agenda post-2015 du développement.

Ces 5 points sont:

1. **Des activités préparatoires** substantielles au niveau régional et international;
2. **La participation complète et active** de la société civile dans le Dialogue de Haut Niveau proprement dit ;
3. **La mobilisation de ressources**, dont un fond fiduciaire, pour permettre à un comité directeur international de coordonner l'engagement de la société civile dans le Dialogue de Haut Niveau ;
4. **Le DHN ONU 2013 doit se focaliser sur :**
 - a. Des mesures pour promouvoir et protéger les droits humains de tous les migrants, dont les migrants en détresse ; les migrants irréguliers ; et les droits des enfants dans le contexte de la migration.
 - b. La migration de main-d'œuvre et le travail décent, y compris les possibilités de réponse immédiate aux abus perpétrés dans le cadre du recrutement.
 - c. La migration et la dimension de genre.
 - d. La migration et le développement, dont l'agenda post-2015 du développement ;
5. Un **document succinct, rassemblant les objectifs négociés**, capable de répondre aux problématiques essentielles de la gouvernance mondiale de la migration et à des actions concrètes pour que le DHN aboutisse à des résultats solides.



**Global Forum on
MIGRATION & DEVELOPMENT**

Civil Society

**Civil Society Coordinating Office
Global Forum on Migration and Development**

c/o ICMC
Rue Varembe 1
Case Postale 96
CH-1211 Geneva 20
Switzerland

Tel: + 41 22 919 1026

E-mail: contact@gfmdcivilsociety.org

www.gfmdcivilsociety.org